CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE
SAINT-YLIE JURA
POLE ADULTE DOLOIS

URA : UNITÉ DE RECOURS EN ADDICTOLOGIE

LIVRET D'ACCUEIL ET D'ENCADREMENT DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS

Mise à jour le : 14/04/2025

SOMMAIRE

1 FICHES D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT 4
1.1 Dénomination 4
1.2 Instances 4
1.3 Capacité d'accueil 5
1.4 Pôles cliniques 5
2 FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE 6
2.1 Dénomination du pôle 6
2.2 Typologie du pôle 6
2.3 Organigramme 6
2.4 Composition du pôle Admission 6
2.5 Capacité d'accueil du pôle 6
3 FICHE D'IDENTITE DE L'UNITE 7
3.1 Dénomination de l'unité 7
3.2 Typologie du stage 7
3.3 Présentation de l'Unité de Recours en Addictologie 7
3.4 Organigramme 8
3.5 Capacité d'accueil 8
3.6 Personnel permanent 8
3.7 Intervenants ponctuels 8
4 SITUATIONS PREVALENTES DANS L'UNITE 10
4.1 Pathologies prévalentes 10
4.2 Situations prévalentes 10
ACTES RENCONTRES PAR LES ETUDIANTS 9
5 COMPETENCES A ACQUERIR AU COURS DU STAGE ..... 10 à 15
6 RESSOURCES OFFERTES A L'ETUDIANT 15
6.1 Au niveau institutionnel 15
6.2 Au sein de l'unité 15
7 MODALITES D'ENCADREMENT ET D'EVALUATION 177
7.1 Condition de l'accueil de l'étudiant 177
7.2 Organisation du parcours de l'étudiant en séquences de stage 177

7.3 Organisation des temps d'évaluation et de validation du stage……177 7.4 Objectifs service……18

8 ORGANISATION DU TRAVAIL……..19

Préambule

L'encadrement est « un processus par lequel une personne, mandatée et, le plus souvent, formée à cette fin, accompagne, soutient et dirige, au besoin, une autre personne en voie de formation et d'apprentissage d'un métier ou d'une formation. Il comporte également des fonctions de contrôle ou de surveillance (…). C'est un moyen mis en place pour favoriser et soutenir un apprentissage de qualité chez l'étudiant ou l'élève (…) » Geneviève Nault, Professeure au département de pédagogie, Université de Sherbrooke (Canada).

Principes

Cette charte a pour objectif de réunir les conditions favorables à l'encadrement de l'étudiant ou de l'élève. Le terrain de stage s'engage à désigner :

- **un maître de stage** qui représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il est garant de la qualité de l'encadrement. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé,
- **un tuteur de stage** qui représente la fonction pédagogique du stage. Il est volontaire pour exercer cette fonction. Il assure un accompagnement de l'étudiant ou de l'élève et évalue sa progression lors d'entretiens réguliers,
- **des professionnels de proximité** qui représentent au quotidien la fonction pédagogique. Présents avec l'étudiant ou l'élève, ils le guident de façon proximale, lui expliquent les actions, notamment les savoirs utilisés, et rendent explicites ces actes. Ils l'accompagnent dans sa réflexion et lui facilitent l'explication des situations et du vécu de stage. Ils l'encouragent dans ses recherches et sa progression.

NB : tuteur de stage et professionnel de proximité peuvent être la même personne.
Le terrain de stage organise le parcours de l'étudiant ou de l'élève en regard de ses objectifs, des ressources du service et en assure la traçabilité (par exemple, le portfolio concernant les étudiants en soins infirmiers, etc.).

Ce processus d'encadrement inscrit l'étudiant ou l'élève dans une dynamique d'acquisition de connaissances et de développement des compétences. Il l'implique de manière responsable dans son parcours de formation professionnalisant.

Objectifs du livret

L'enseignement fait partie des missions du CHS de Saint Ylie Jura. A ce titre, tous les acteurs de santé, à différents niveaux, sont concernés.
Ce livret d'accueil est un outil pour faciliter votre parcours de stage.
L'ensemble des professionnels de l'unité vous souhaite la bienvenue, il est à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

1 FICHES D'IDENTITE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 Dénomination

Intitulé : **Centre Hospitalier Spécialisé Saint-Ylie Jura**
Statut juridique : Établissement Public de Santé
Adresse postale : 120 route nationale 39108 DOLE CEDEX
Nom du chef d'établissement : **Monsieur Filipovitch Stéphane**

Spécificité ou orientation :

MCO	X	Autres/précisez	EHPAD	X
SSR			Médico-social	X
USLD			SSIAD	
Psychiatrie/santé mentale	X			

1.2 Instances

- ✓ **Les instances décisionnelles**

Le conseil de surveillance : il se prononce sur les orientations stratégiques de l'établissement et il exerce un contrôle permanent sur la gestion et la santé financière de celui-ci.
Le directoire : c'est un organe collégial composé de représentants de la direction et de la communauté médicale. Il coordonne et suit l'action de l'ensemble des projets nécessaires à la mise en œuvre du projet d'établissement.

- ✓ **Les instances représentatives et consultatives**

La commission médicale d'établissement (CME) représente l'ensemble des composantes du corps médical. Elle participe activement à l'élaboration du projet médical et du projet d'établissement. Elle organise la formation médicale continue et s'assure de la diffusion et de l'évaluation des bonnes pratiques.
Le comité technique d'établissement (CTE) représente le personnel non médical de l'établissement et l'associe à la gestion. Il est consulté entre autres sur la politique sociale, la

politique de gestion des risques, de relation avec les usagers ou encore d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

- La commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSIRMT) émet un avis sur l'élaboration du projet de soins en cohérence avec le projet médical, sur la politique d'amélioration continue de la qualité des soins, sur celle du développement professionnel continu ou encore sur la recherche paramédicale.
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) contribue à la prévention des risques professionnels, à l'amélioration des conditions de travail et à la protection de la santé physique et mentale des personnels hospitaliers.
- Enfin, d'autres commissions (comme la commission administrative paritaire ou la commission des usagers) et d'autres comités (comme le comité de lutte contre les infections nosocomiales, le comité de lutte contre la douleur ou encore le comité de liaison alimentation-nutrition) sont également présents.

1.3 Capacité d'accueil

- 375 lits et places de psychiatrie adultes,
- 79 lits et places de pédopsychiatrie,
- 135 lits d'établissement pour personnes âgées dépendantes
- 20 places de foyer de vie

1.4 Pôles cliniques

- Pôle Admission (Bruyères, Peupliers, Mélèzes, URA, Belle étoile)
- Pôle Ambulatoire (CMP/HJ / EMPP du jura, Urgence psy Dole et Lons le Saunier, Brunelles HC, UTEP, Vigilans)
- Pôle Transversal (Pins, Acanthes, Mimosas, Foyer de vie, EMAPST, Ateliers, Média soins)
- Pôle pédopsychiatrie (CMP/HJ du jura, Perséphone, UPA)
- Pôle Géronto-psychiatrie (Erables, Cèdres, 5 Ehpad)

2 FICHE D'IDENTITÉ DU PÔLE

2.1 Dénomination du pôle

Intitulé : **Pôle Admission**
Adresse postale : 120 route nationale 39108 DOLE CEDEX
Localisations : Dole, Dole Saint-Ylie, Pont du Navoy

2.2 Typologie du pôle

Soins

MCO	X
longue durée, de suite et réadaptation	
santé mentale et psychiatrie	X
individuels ou collectifs sur lieux de vie	

Spécialités ou orientation

hospitalisation complète	X
ambulatoire	
hôpital de jour	
hôpital de semaine	X
soins externes	
soins à domicile	

2.3 Organigramme

Médecin responsable de pôle : **Docteur Nadège Feuillebois**
Cadre supérieur de santé du pôle : **Madame Céline Charton**

2.4 Composition du pôle Admission

- Service d'admission adulte « Les peupliers, Les Bruyères, Les Mélèzes »
- Unité de Recours en Addictologie (URA, les Hirondelles)
- Centre de soin « La belle étoile » post cure réadaptation (clinique Anxio-dépressive)

2.5 Capacité d'accueil du pôle

La capacité accueil du pôle adulte Admission est de **104 lits + 3 chambres d'isolement,** répartis sur Dole, Dole Saint Ylie et Pont du Navoy. *(+/- 25+1 chambre isolement, Unité des Acacias, Admission adule fermée temporairement faute de personnel médicaux, paramédicaux)*

3 FICHE D'IDENTITE DE L'UNITE

3.1 Dénomination de l'unité

Intitulé de l'unité : UNITE DE RECOURS EN ADDICTOLOGIE
Adresse : 120, route nationale – 39108 DOLE CEDEX
Localisation : DOLE

3.2 Typologie du stage

Soins

Courte durée	
Longue durée, de suite et réadaptation	
Santé mentale et psychiatrie	
MCO	X
Individuels ou collectifs sur lieux de vie	

Typologie d'hospitalisation

Hospitalisation complète	X
Ambulatoire	
Hôpital de jour	
Hôpital de semaine	
Soins externes	
Soins à domicile	

3.3 Présentation de l'Unité de Recours en Addictologie

L'URA, unité de recours en addictologie du CHS Saint-Ylie Jura est une unité médicale d'hospitalisation complète spécialisée dans la prise en charge des conduites addictives avec substances. L'URA est un service MCO soumis à la tarification à l'activité (T2A).
Les soins dispensés peuvent être somatiques, psychologiques, sociaux et éducatifs. La durée du séjour est comprise entre 7 et 21 jours la situation clinique, les besoins et l'implication dans le projet de soins.
L'objectif de cette équipe est de proposer une prise en charge globale et personnalisée de tout type d'addiction avec substance (hors troubles alimentaires).
L'URA est une unité de médecine spécialisée en addictologie avec une habilitation de niveau 2 soins complexes validée par l'ARS de Bourgogne Franche Comté. De fait l'éventail de soins

que l'on peut retrouver à l'URA est très large, des soins et actes techniques de type médecine somatique jusqu'au soins relationnels ou encore activités à médiations thérapeutiques.

L'admission

Les hospitalisations s'adressent à des personnes majeures avec une problématique de dépendance dans une démarche volontaire de soins. L'admission est réalisée sur dossier et programmée après étude du dossier par la commission d'admission de l'unité.

3.4 Organigramme

Médecin responsable de l'unité :	**Docteur Farah DAOUD Psychiatre, Addictologue**
Cadre de santé :	**Jean Charles CARD**
Maître de stage :	**Jean Charles CARD**
Tuteur(s) :	**Élodie PICARD, Léa BOETSCH, Océane BRENOT**
Personne à contacter pour l'accueil en stage :	**Jean Charles CARD** **Tel : 03 84 82 81 44 - Poste 1413** **Mail : jean-charles.card@chsjura.fr**

3.5 Capacité d'accueil

La capacité d'accueil de l'Unité de Recours en Addictologie est de 10 lits.

3.6 Personnel permanent

Médecins :	**1,1 ETP**
Cadre de santé	**0.80 ETP**
Infirmiers de jour :	**9,8 ETP de jour**
Infirmiers de nuit :	**2 ETP de nuit**
Aides-soignants :	**2 ETP de nuit**
ASH :	**4 ETP de jour**
Psychologue :	**0,4 ETP**
Assistante sociale :	**0,4 ETP**
Secrétaire :	**0,6 ETP**

3.7 Intervenants ponctuels

Animation de groupes de parole par l'ELSA : 2 demi-journées par semaine + sur rendez-vous individuel

Association NEPHALISTE : toutes les 15 jours

Diététicienne : groupe alimentation : 2 heures par quinzaine

4 ACTES RENCONTRES PAR LES ETUDIANTS

Actes et techniques de soins (cf portfolio)	*Quotidien*	*Hebdomadaire*	*Rarement ou jamais*
Entretien d'accueil (et d'orientation)	□		
Soins d'hygiène et de confort	□		
Entretien d'aide, entretien thérapeutique	□		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	□		
Prélèvements veineux	□		
Prélèvements capillaires		□	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques		□	
Injections parentérales avec calcul de dosage			☹
Perfusions périphériques avec calcul de dosage			☹
Pansements simples, ablation fils, agrafes			☹
Pansements complexes/drainages			☹
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols		□	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	□		
Surveillances pré et post opératoire			☹
Techniques d'apaisement	□		
Prise en charge de la violence			☹
Préparation de la sortie d'un patient	□		
Techniques de médiations thérapeutiques	□		
Utilisation de seringues auto-pulsées			☹
Pose et surveillance de sonde gastrique			☹
Pose et surveillance de sonde urinaire			☹
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique			☹
Pose et surveillance de transfusion			☹

Injections dans des chambres implantables			☹
Surveillance de personnes en isolement/contention			☹

5 COMPETENCES A ACQUERIR AU COURS DU STAGE

<u>Compétence 1</u> : Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier	***oui***	***non***	***Non concerné***
Évaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique	☐		
Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,…)	☐		
Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	☐		
Conduire un entretien de recueil de données	☐		
Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	☐		
Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	☐		
Élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	☐		
Évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires	☐		

<u>Compétence 2</u> : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier	***oui***	***non***	***Non concerné***
Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité	☐		
Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	☐		
Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances…) et de la traçabilité	☐		
Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées	☐		
Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien	☐		
Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	☐		
Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐		
Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	☐		
Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel…)	☐		

Évaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires	☐		

<u>Compétence 3</u> : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens	***oui***	***non***	***Non concerné***
Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage	☐		
Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	☐		
Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	☐		
Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	☐		
Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique	☐		
Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins	☐		

<u>Compétence 4</u> : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique	***oui***	***non***	***Non concerné***
Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	☐		
Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	☐		
Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	☐		
Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	☐		
Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	☐		
Conduire une relation d'aide thérapeutique	☐		
Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapiques	☐		
Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	☐		
Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique		☒	
Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		☒	
Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	☐		

Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions…)	☐		

<u>Compétence 5</u> : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs	***oui***	***non***	***Non concerné***
Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique	☐		
Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement	☐		
Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...	☐		
Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées	☐		
Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives	☐		
Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes	☐		
Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients	☐		

<u>Compétence 6</u> :Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins	***oui***	***non***	***Non concerné***
Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	☐		
Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte	☐		
Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	☐		
Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	☐		
Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	☐		
Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité	☐		

Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	☐		

<u>Compétence 7</u> : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle	***oui***	***non***	***Non concerné***
Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	☐		
Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	☐		
Évaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	☐		
Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	☐		
Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes…) et identifier toute non-conformité	☐		
Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	☐		
Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	☐		

<u>Compétence 8</u> : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques	***oui***	***non***	***Non concerné***
Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	☐		
Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	☐		
Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	☐		
Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles	☐		
Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre	☐		
Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	☐		

<u>Compétence 9</u> : Organiser et coordonner les interventions soignantes	***oui***	***non***	***Non concerné***
Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif…)	☐		
Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	☐		
Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	☐		
Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile	☐		
Coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	☐		
Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	☐		
Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	☐		
Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral			☹

<u>Compétence10</u> : Informer, former des professionnels et des personnes en formation	***oui***	***non***	***Non concerné***
Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins	☐		
Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants	☐		
Évaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage	☐		
Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration	☐		
Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique	☐		
Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		☹	

6 RESSOURCES OFFERTES A L'ETUDIANT

6.1 Au niveau institutionnel

Travaux réalisés ou prises en charge spécifiques par l'équipe sur un thème donné, institutionnel ou à l'initiative de l'équipe ou dans tout autre cadre.
- Utilisation du dossier patient informatisé CORTEXTE
- Accès SESAM
- Classeur qualité/ SESAM
- Bibliothèque dans le CHS

6.2 Au sein de l'unité

- Livret d'accueil remis à l'étudiant lors de son arrivée dans le service
- Staff médical/paramédical tous les jeudis à 14h en présence des médecins senior, internes, paramédicaux, cadre de santé et psychologue et assistante sociale.
- Le logiciel CORTEXTE dossier de soin informatisé
- Livret d'accueil du patient hospitalisé
- Protocoles de sevrage spécifiques aux produits consommés
- Support des groupes d'activité par thématique (classeurs en salle de soin)
- Documentation des réseaux en addictologie
- Documentation à destination des patients

7 MODALITES D'ENCADREMENT ET D'EVALUATION

7.1 Condition de l'accueil de l'étudiant

Prise de contact téléphonique avec le cadre de l'unité au moins 15 jours avant le stage. Accueil le premier jour du stage par le maître de stage ou le tuteur à 9h30 ou 14h00 si ½ journée d'accueil institutionnelle programmée (IFSI doit fournir la date). Lors du temps d'accueil cadre ou tutrice référente :

- ✓ Présentation du service, tuteur, équipe, locaux
- ✓ Modalités et objectifs de stage présentés
- ✓ Après-midi avec l'équipe de soin

NB : la ½ journée d'accueil institutionnelle est obligatoire, elle peut avoir lieu durant le stage.

7.2 Organisation du parcours de l'étudiant en séquences de stage

Sur les stages de 10 semaines un parcours peut être organisé au sein du pôle ou d'un service du CHS si projet spécifique. Soumis à l'atteinte des objectifs fixés par le service.

7.3 Organisation des temps d'évaluation et de validation du stage

Un bilan mi-stage et une évaluation finale est réalisée. En cas de parcours de stage, une évaluation à la fin de chaque lieu de stage est réalisée via une fiche de suivi construite par le pôle. Les dates d'évaluations sont fixées en début de stage. La validation des compétences est en lien avec la validation des objectifs définis par le service.

IMPORTANT : Les compétences seront validées uniquement si elles apparaissent sur les feuilles d'évaluation journalières visées par un soignant.

7.4 Objectifs service

- En amont du stage, Il est fortement conseillé de se rendre sur le site internet du Chs du jura, à la page correspondant à l'URA :
    - https://www.chsjura.fr/offre-de-soins/addictologie/
- Identifier les missions du service et les intervenants respectifs :
    - 2 journée en début de stage seront réalisés sur des missions ASH avec le personnel ASH. Révision hygiène, bio nettoyage, importance du rôle ASH.
- Identifier les différents réseaux en addictologie et leurs spécificités.
- Connaître les différents sevrages effectués dans le service et leurs signes cliniques associés ainsi que les comorbidités psychiatriques et somatiques.
- Connaître la pharmacologie en lien avec les pathologies ainsi que les particularités des traitements des différents sevrages.
- Prendre en soins de manière holistique les patients confiés et réaliser leur projet de soins selon le semestre :
    - Semestre 1 : 1 patient - Semestre 4 : 4 patients
    - Semestre 2 : 2 patients - Semestre 5 : 5 patients
    - Semestre 3 : 3 patients - Semestre 6 : 6 patients

- Réaliser la surveillance paraclinique (constantes, cushman, etc….) et les actes techniques auprès des patients accueillis (ECG, bilan sanguin, glycémie capillaire, constantes).
- Être capable de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.
- Être capable de réaliser des entretiens d'accueil et d'aide.
- Être capable d'animer une activité à but thérapeutique
- Être capable d'animer une activité à but éducatif
- Assurer la continuité des soins grâce à la collaboration pluridisciplinaire.
- Développer de manière régulière son questionnement et sa pratique professionnelle.
- Savoir gérer dans sa globalité les mouvements dans le service (admission et sortie patient).

8 ORGANISATION DU TRAVAIL

Horaires de l'équipe infirmière : Matin : 6h15 à 13h57
Après-midi : 13h33 à 21h15
Nuit : 21h 6h30

Planning et horaires de l'étudiant : Base de 35h
Journée de 7h42 comme les IDE avec 7h effectives, 30 minutes de pause et 12 minutes de récupération
Cycles de 3 Matin/2 AM puis inversement
J possible pour éviter la bascule
Matin : 6h15 à 13h57
Après-midi : 13h33 à 21h15
Journée : 8h48 à 16h30

Cas particuliers : Possibilité de travailler des nuits et des week-end avec accord du cadre de santé selon les modalités suivantes :
S1, S2 : pas de nuit, 1 week-end ou 1 férié
S3, S4 : 2 semaines de nuit maximum, 1 week-end ou férié maximum.
S5, S6 : Moitié de stage de nuit maximum, 2 week-end ou 2 fériés maximum.
Etudiant pôle emploi : pas de week-end ou férié.

Organisation du vestiaire et tenue vestimentaire : Tenue professionnelle exigée avec tenue civile adaptée aux activités ex : sport…

Organisation des repas :
Soit pris sur place en apportant son repas (possibilité de réchauffer les plats).
Soit pris au self du CHS (nécessité dans ce cas d'acheter une carte aux Services Économiques le lundi ou le jeudi payable soit en espèces soit par chèque). Les repas du self du CHS sont au prix de 2 euros pour les étudiants.

Organisations spécifiques :
(Code d'accès informatique, badge…) à voir avec le cadre de l'unité,
Respect du secret professionnel et de la chartre d'encadrement des stagiaires.